



# Garagiste - Réparateur (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

**Durée**

3 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Oui



Vous n'avez pas peur de mettre les mains dans le cambouis ? Vous voulez faire ronronner votre avenir ? Alors pourquoi ne pas devenir Chef d'entreprise Garagiste-Réparateur ou Cheffe d'entreprise Garagiste-Réparatrice ?

Le Garagiste-Réparateur et la Garagiste-Réparatrice assurent la gestion des différentes activités d'un garage automobile. **Ils gèrent leur propre garage comme indépendant ou indépendante, ou le garage d'une marque automobile.** Ils maîtrisent toutes les compétences du mécanicien polyvalent : diagnostiquer des pannes, changer des pièces, réparer une pièce, faire l'entretien afin de dépanner les véhicules et garantir la sécurité des clients. Ils gèrent également tous les aspects administratifs et commerciaux du garage ce qui en font les patrons ou directeurs.

Au cours de cette formation, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Garagiste-Réparateur en tant que Chef d'entreprise :

**Vous maîtrisez les techniques et compétences utilisées par le mécanicien polyvalent et la mécanicienne polyvalente:**

**Diagnostiquer différents types de pannes :** grâce aux différents outils et votre expérience, vous identifiez les différents types de pannes, vous identifiez les pièces en cause et planifiez les réparations.

**Réaliser des interventions sur le véhicule :** vous réalisez des interventions mécaniques, électriques, électroniques en fonction des pannes diagnostiquées. Vous intervenez sur les différents composants du véhicule : moteur, trains roulants, suspension,...

**Monter et installer des accessoires :** vous montez et paramétrez les pièces et accessoires prévus par le constructeur, par exemple des attaches remorques, systèmes audios, systèmes GPS,...

**Vous maîtrisez les techniques et compétences utilisées par le technicien et la technicienne en automobile:**

**Assurer la remise en conformité du véhicule :** vous effectuez les travaux nécessaires sur des véhicules accidentés afin que ceux-ci redeviennent conformes à la circulation. Vous respectez les procédures d'interventions répertoriées (PIR)

**Vous maîtrisez les techniques et compétences utilisées par le chef d'entreprise du garage:**

**Gestion administrative :** vous assurez tous les aspects administratifs du garage tels que l'enregistrement de l'activité, l'engagement du personnel, les contrats d'entretiens et les devis,...

**Gestion commerciale :** vous veillez à l'équilibre financier de l'activité, pour se faire, vous vérifiez la comptabilité, vous assurez le suivi des paiements, vous faites de la publicité, vous vendez des contrats d'entretiens ou des voitures,...

**Gestion opérationnelle :** vous organisez les journées de travail de votre équipe de mécaniciens au sein de l'atelier, vous veillez à l'approvisionnement en pièces et matériel, vous veillez au respect des règles et normes de sécurité au sein du garage.

Alors si l'idée d'ouvrir votre propre garage est votre moteur, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :**

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

**Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » :** la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

**Débouché(s) métier(s)**

Garagiste indépendant / indépendante

Responsable d'atelier

Responsable du service reprise et vente de véhicules

Responsable magasin

Responsable concession

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-magasin-de-concession-et-daccessoires>)

Candidat chef d'atelier de garage automobile (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/candidat-chef-datelier-de-garage-automobile>)

Réceptionniste d'un garage automobile (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/receptionniste-de-garage-automobile>)

**Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Activités variées

Travail en autonomie et en équipe Sur le terrain

**Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Fin de 1ère : CeCAF de mécanicien d'entretien Fin de 2ème : CeCAF de Mécanicien polyvalent automobile

## Aptitudes

Le chef d'entreprise garagiste-réparateur et la cheffe d'entreprise garagiste-réparatrice doivent posséder plusieurs qualités :

**Forme physique et endurance** : vous travaillez debout la majeure partie du temps, vous portez des charges lourdes ou encombrantes, vous travaillez dans un environnement bruyant.

**Contact humain** : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, acheteurs, représentants, personnel,... Vous travaillez en autonomie mais aussi en équipe.

**Rigueur et discipline** : vous réparez des voitures, vous devez donc vous assurer que les réparations sont correctes. Vous respectez les protocoles et les normes de sécurité.

**Passion pour l'automobile** : vous vous tenez au courant des évolutions du secteur et du marché afin d'adapter votre activité. Vous vous souciez de votre formation permanente.

**Flexibilité** : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir en urgence sur l'une ou l'autre voiture. Vos horaires peuvent varier en fonction de la charge de travail, vous respectez les délais de réparation.

**Polyvalence** : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi l'administratif.

## Programme

### 1ère année :

- G21/4 Prévention - SHEQ (8h)
- G21/4 Préparation véhicule neuf (12h)
- G21/4 Petit entretien - théorie (28h)
- G21/4 Petit entretien - pratique (12h)
- G21/4 Gros entretien hors compartiment moteur - théorie (32h)
- G21/4 Gros entretien hors compartiment moteur - pratique (12h)
- G21/4 Gros entretien compartiment moteur - théorie (32h)
- G21/4 Gros entretien compartiment moteur - pratique (12h)
- G21/4 Préparation passage contrôle technique (24h)
- G21/4 Électricité mécanicien d'entretien - théorie (36h)
- G21/4 Électricité mécanicien d'entretien - pratique (32h)

### 2ème année :

- G92/4 Interventions mécaniques compartiment moteur (28h)
- G92/4 Electricité et électronique (48h)
- G92/4 Interventions mécaniques hors compartiment moteur (24h)
- G92/4 Technologies de motorisation (32h)
- G92/4 Technologies électroniques et multimédia (32h)
- G92/4 Technologies de comportement dynamique d'un véhicule (20h)
- G92/4 Technologies de révision mécanique (métrologie) (12h)

### 3ème année :

- G02/5 Gérer une entreprise du secteur de la mobilité (cours de type AS) (40h)
- G02/5 Gérer les opérations de l'atelier (12h)
- G02/5 Gérer les opérations administratives et techniques de réception et remise des véhicules aux clients (20h)
- G02/5 Gérer les opérations du magasin de pièces et consommables (20h)
- G02/5 Gérer les opérations de vente et reprise de véhicules neufs ou d'occasion (20h)
- G02/5 Optimiser sa présence sur le net (18h)
- G02/5 Suivi projet d'entreprise (16h)

---

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

061 22 33 36

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 22h

Le vendredi : de 8h à 16h30

Le samedi : de 8h à 12h

/

[lux@ifapme.be](mailto:lux@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.